

réal, qui lui donna soixante-seize livres en avancement des gages convenus pour ses services. C'est ce qu'il reconnut lui-même, en signant l'acte dressé par le notaire Belliotte, dans la rade de Saint-Nazaire, le 20 juin 1653. Nous avons parlé de M. Claude Robutel, sieur de Saint-André, qui, en 1659, passa avec sa femme à Villemarie, & y conduisit la recrue de cette année; & cette dernière circonstance a pu faire croire à M. Dollier de Casson, dans son *Histoire de Montréal*, que M. Claude Robutel de Saint-André prit une part active à la levée de 1653, & servit utilement en cela M. de Maisonneuve. Dans les contrats passés à la Flèche en 1653 pour l'engagement de cent vingt personnes, il n'est fait mention que de M. de Maisonneuve, de M. de la Dauversière, & quelquefois du frère de ce dernier, M. le Royer de Boitailly, spécialement autorisé à lever ainsi des hommes pour Montréal. Le nom de M. Claude Robutel de Saint-André ne paraît dans aucun de ces contrats : ce qui nous fait soupçonner que M. Dollier aura pu confondre la recrue de 1653 avec celle de 1659. Quoi qu'il en soit, Claude Robutel, qui fit partie de celle de 1653, s'enrôla en 1663 dans la milice de la Sainte-Famille, & entra dans la 8^e escouade, dont il fut élu caporal.

RODAILLER,

René. Nous ignorons le lieu de sa naissance & les circonstances de son engagement. Nous savons toutefois qu'il fit partie de la recrue de 1653, & que, dans la rade de Saint-Nazaire, où il s'était rendu pour le départ, il attella, en présence du notaire Belliotte, que la Compagnie lui avait avancé cent vingt livres sur ses gages, & signa cette reconnaissance de sa main.

ROGER,

Christophe, natif du bourg de Clermont, près de la Flèche voyez GRAVELINE, s'engagea, par contrat passé entre lui & M. de Maisonneuve, conjointement avec M. de la Dauversière, le 10 mai 1653, pour la Compagnie de Montréal (*de Lafosse, notaire*), qui lui avança quatre-vingt-dix-neuf livres sur ses gages, ainsi qu'il le reconnut lui-même sur le *Saint-Nicolas* de Nantes, avant le départ. (*Belliotte, notaire.*) A Villemarie, il édifia ses concitoyens par sa piété & sa bonne conduite jusqu'au 25 juin 1656, où il périt dans le fleuve Saint-Laurent. (*Registre de la paroisse de Villemarie.*)

ROISNÉ,

François, de la ville de Sablé, promit par contrat à M. de la Dauversière, le 27 avril 1653, de se rendre au lieu de l'embarquement pour se joindre à la recrue. (*De Lafosse, notaire.*) Il s'y rendit en